

CSTB

le futur en construction

DEPARTEMENT SECURITE
STRUCTURES ET FEU
Réaction au feu

188

Accréditation
n° 1-0301

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA06-0191

Valable 5 ans à compter du 02 juin 2006

Matériau présenté par : CAMFIL SAS
Usine de Saint-Martin Longueau
ZI route d'Avrigny
60722 PONT-SAINTE-MAXENCE
FRANCE

Marque commerciale : G 300

Description sommaire : Media filtrant composé de fibres 100% polyester
non ignifugées.
Épaisseur nominale : 20 mm.
Masse surfacique nominale : 198 g/m².
Coloris : blanc.

Nature de l'essai : Essai au Brûleur Électrique
Essais Complémentaires

Classement :

M1

Durabilité du classement (Annexe 2 – Paragraphe 5) : Non limitée a priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA06-0191 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs-sur-Marne, le 02 juin 2006

Le Technicien Responsable de l'essai

Le Chef du Laboratoire Réaction au Feu


Gildas CREACH


Bruce LE MADEC

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

PARIS - MARNE-LA-VALLÉE - GRENOBLE - NANTES - SOPHIA ANTIPOLIS
CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT